



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°268

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
Visioconférence – Mercredi 9 juin 2021

**Le secrétariat général**

**Diffusion** : conseil exécutif, membres d'honneur, ligues régionales, direction technique nationale, personnel fédéral

**Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 23 juin 2021.**

**Membres du conseil exécutif** : Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun (à partir de 20h45), Pascal Couvineau, Malice Devergies, Jules Harduin, Julien Laffay, Audrey Legrand, Laurence Le Couëdic, Yohan Penel

**Assistent** : Lionel Grenouillet, Jérôme Careil (DTN), Céline Berton (DS), Emilie Coconnier (RA), Sébastien Motard (RC), Eric Salanoubat (DG), Paul-André Tramier

**Excusés** : Eric Charnier, Laurent Constantin, Julie Grall, Henri Guermont, Alexandre Huvet, Mathieu Marie, Capucine Parot, Aline Pilon, Cédric Célaire, Jean-Marc Serfaty, Etienne Thobois, Pascal Bildstein (DC)

**Absente** : Nathalie Huet

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<b>0/ Validation du RDI du conseil exécutif du mercredi 26 mai 2021</b>	
<b>Administration et animation d'équipe</b>	<p>Avant de passer au vote, le président Yohan Penel présente le nouveau directeur général, Eric Salanoubat au conseil exécutif. Eric présente son parcours dans le monde sportif et institutionnel (collectivités, fédération).</p> <p>Le président informe également qu'ont été transmises des informations importantes sur la semaine du bad (21-27/06) et sur le pass'sport (webinaire 07/07).</p> <p><b>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif du 26 mai 2021.</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le RDI du conseil exécutif du 26 mai 2021 est validé à l'unanimité.</p>	0_RDI_CEx_10_210526.pdf
	<b>1/ Présentation de l'organigramme de la direction technique nationale</b>	
<b>Tous secteurs</b>	<p>Présentation de l'organigramme avec un quatuor à la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jérôme Careil, DTN</li> <li>• Olivier Bime, DTN adjoint</li> <li>• Elisa Chanteur, directrice de la performance</li> <li>• Directeur de la performance sociale (en cours de recrutement : 1 candidat)</li> </ul> <p>Volonté de redonner du sens collectif à la DTN.</p> <p>Positionnements déjà annoncés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sandrine Bernard comme entraîneuse nationale parabadminton à temps plein</li> </ul>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alexandre Komilkiw comme responsable de la vie sportive</li> <li>• Vincent Legras en charge de l'animation du réseau des directeurs de ligue</li> <li>• Vincent Vanhulle en charge de FormaBad</li> </ul> <p>Problématique du nombre de CTS suite aux départs pour des raisons diverses.</p> <p>Fabrice Vallet et Christophe Jeanjean ont été informés qu'ils ne seraient pas positionnés dans cet organigramme mais poursuivent leurs missions jusqu'à leur terme fin septembre. Par ailleurs, Cyrille Gombrowicz poursuit ses missions en lien avec la performance sociale dans l'attente d'une nomination au 1<sup>er</sup> septembre.</p> <p>Une réunion a eu lieu ce jour avec les membres de la DTN intéressés pour participer sur le haut niveau et la haute performance.</p> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roland Boigeol</i> questionne sur le statut de Fabrice et de Christophe dans les mois qui viennent</li> <li>• <i>Cyrille Berton</i> interroge sur le nouvel interlocuteur des officiels techniques. Le DTN répond que l'organigramme n'est pas finalisé à ce jour (notamment eu égard à la diminution des RH sur FormaBad)</li> <li>• <i>Jules Harduin</i> pose la question de la phase de transition sur le dispositif des CTS territoriaux. Le DTN précise que l'organigramme a vocation à être en place au 1<sup>er</sup> septembre avec des lettres de mission qui comprennent des pourcentages d'affectation. L'enjeu est de transformer le système en améliorant le travail avec les ligues régionales tout en assurant les engagements déjà pris. Vincent Legras sera en charge de ce dossier.</li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> rappelle que toutes les ligues n'ont pas encore de directeur de ligue et interroge sur la manière d'accompagner ces ligues. Le DTN mentionne le fait que le poste de « directeur de ligue » est très varié d'une ligue à l'autre. Il y a donc un travail préliminaire sur les attentes par rapport à ce poste (avec une déclinaison opérationnelle d'ici 2024) pour mettre en place les politiques gouvernementales et fédérales. L'accompagnement sera donc différencié selon le territoire.</li> <li>• <i>Lionel Grenouillet</i> souhaiterait qu'un courrier explicatif soit adressé aux ligues pour éviter certaines désinformations et avec des jalons. De plus, il demande comment vont être gérées les sélections U17 et U19 pour les échéances prochaines. Le DTN redit que l'organigramme n'est pas finalisé à ce jour en attente du positionnement des acteurs. Les personnes en place le demeurent jusqu'à nomination du remplaçant.</li> <li>• <i>Audrey Legrand</i> interroge sur les devoirs des badistes de haut niveau vis-à-vis de la FFBaD dans le respect des échéances sportives.</li> <li>• <i>Roland Boigeol</i> regrette que les référents jeunes ne soient pas nommés pour le brassage qui se tiendra la semaine du 19 au 27 juin. Le DTN comprend tout à fait la demande mais est pour l'instant dans une réorganisation qui prend du temps.</li> </ul>	
	<b>2/ Validation de la répartition du dialogue de gestion</b>	
<b>Relations avec les territoires</b>	<p>Pascal Couvineau présente les réflexions en cours au sujet du dialogue de gestion, à la fois dans le contexte de la crise sanitaire et de la chute des licences (impact direct sur le financement du dialogue de gestion compensée par la FFBaD) et dans un souci d'efficacité. De plus, un certain nombre d'actions annoncées n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise. C'est un choix fort proposé par la FFBaD de maintenir les enveloppes affectées à chaque ligue pour ne pas pénaliser la pérennité de leurs actions.</p>	<p>2.1_Note_DdG_2021_vote_sommes_proposees_CEx_210609.pdf</p> <p>2.2_Tab_DdG_2021_prop_com2505_CEx_210609.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Le vice-président évoque cependant la question de l'évaluation des actions financées dans ce dialogue de gestion en matière d'objectifs atteints. De plus, l'articulation avec l'ANS-PSF est à construire. Enfin, la visibilité des actions dans les comités n'est pas possible à ce jour.</p> <p>Les pistes de travail pour faire évoluer ce dispositif sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclinaison territoriale du projet fédéral</li> <li>• Réduction du nombre d'actions</li> <li>• Homogénéisation avec les dialogues de gestion ligues &gt; comités</li> <li>• Accompagnement à la construction des indicateurs de réussite</li> </ul> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Audrey Baron</i> demande s'il y a une cartographie des points forts et faibles de chaque ligue en lien avec l'hétérogénéité évoquée. Pascal Couvineau répond par la négative. Le DTN rebondit en affirmant que le réseau des directeurs de ligue permettra de favoriser cette homogénéisation.</li> <li>• <i>Jérôme Careil</i> évoque le fait que le ratio entre le temps de travail pour gérer ce dossier et les arbitrages d'une année sur l'autre ne laisse pas à penser que c'est finalement une subvention de fonctionnement reconductible. Le vice-président confirme ce ressenti.</li> <li>• <i>Sylvain Benain</i> confirme son attente sur le réseau des directeurs de ligue pour arriver à partager les bonnes pratiques qui fonctionnent. Il appelle également à une simplification du dispositif qui est une perte de temps (selon lui, l'ANS est du même acabit).</li> <li>• <i>Yohan Penel</i> rappelle qu'il est sain de challenger les ligues sur leurs actions mais il s'interroge sur la périodicité : 1 an, c'est trop court.</li> </ul> <p><b>Vote n°2 : validation de l'attribution des sommes proposées par la commission</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants  Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif valide à l'unanimité la répartition du dialogue de gestion 2021.</p>	
	<p><b>3/ Rattachement du premier club de Saint-Pierre-et-Miquelon à la ligue de Guadeloupe</b></p>	
<p><b>Relations avec les territoires</b></p>	<p>Un premier club a été créé sur le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon. En l'absence de ligue régionale et d'un deuxième club sur le territoire, la ligue de Guadeloupe est disposée à accueillir ce club temporairement.</p> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sylvain Benain</i> rappelle l'importance des territoires ultramarins dans le rayonnement de notre sport.</li> </ul> <p><b>Vote n°3 : validation du rattachement du club SPM Bad à la ligue de Guadeloupe</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants  Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif valide à l'unanimité le rattachement du SPM Bad à la ligue de Guadeloupe.</p>	<p>3_Note_SPMBad_CEx_210609.pdf</p>
	<p><b>4/ Statut des joueurs britanniques dans le championnat de France interclubs</b></p>	
<p><b>Vie sportive</b></p>	<p>Suite au Brexit, il est nécessaire d'attribuer une catégorie d'étrangers aux joueurs britanniques (catégories 2 – pays ayant une convention avec l'UE ou 3 – pays sans convention).</p>	<p>4_ADM_2105_Note_statut_joueurs_britanniques_ICN_CEx_210609.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sylvain Benain</i> rappelle que le Brexit est une volonté de la Grande-Bretagne et qu'à ce titre on peut s'interroger sur la pertinence de faire un geste dans leur direction.</li> <li>• <i>Audrey Legrand</i> interroge sur le nombre de joueurs concernés.</li> <li>• <i>Gilles Castillon</i> demande quelles sont les conséquences de la catégorie 3 par rapport à la catégorie 2. Roland Boigeol précise qu'une équipe ne peut avoir qu'1 joueur de catégorie 3.</li> <li>• <i>Jules Harduin</i> rappelle que nous ne sommes pas là pour avoir un débat politique sur le Brexit.</li> </ul> <p><b>Vote n°4 : validation du statut des joueurs britanniques en catégorie 2 pour le championnat de France interclubs</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants  Pour : 7 / Contre : 5 / Abstention : 1</p> <p>Le conseil exécutif valide à la majorité le passage des joueurs britanniques en catégorie 2.</p>	
	<p><b>5/ Participation des CTS au championnat de France interclubs (hors TOP12)</b></p>	
<p><b>Vie sportive</b></p>	<p>Suite à une concertation au sein de la DTN et qui concerne un débat ancien, il est proposé de lever l'interdiction.</p> <p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sylvain Benain</i> demande pourquoi le TOP12 est exclu. Le DTN répond que le but est de limiter le risque qu'un joueur joue contre son entraîneur.</li> <li>• <i>Jules Harduin</i> rappelle que jouer un entraîneur national en ICR ne présentait pas un intérêt sportif majeur. Cependant, il exclurait la N1 au même titre que le TOP12. Quid enfin des primes pour les CTS au titre de joueur ? Le DTN précise que tous les entraîneurs ne sont pas concernés et ne pense pas que la prime soit la motivation première des personnes concernées. De plus, les entraîneurs ne pourront être présents sur toutes les journées en raison de leurs engagements fédéraux.</li> <li>• <i>Paul-André Tramier</i> s'interroge s'il n'y a pas une interdiction de l'Etat sur le fait de cumuler le statut de fonctionnaire entraîneur et de joueur.</li> </ul> <p><b>Vote n°5 : autorisation donnée aux conseillers techniques sportifs de participer au championnat de France interclubs excepté le Top12</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants  Pour : 9 / Contre : 1 / Abstentions : 3</p> <p>Le conseil exécutif autorise à la majorité les CTS à participer aux ICN (hors TOP12) sous réserve que ce soit autorisé par l'Etat.</p>	<p>5.1_Note_reglement_CTS_CR_CEx_210609.pdf</p> <p>5.2_GUI05.02_2100_HN_InterclubsParticipationCTS_CR_CEx_210609.pdf</p> <p>5.3_ADMreg_2105_RemarquesCR_ModificationReglementCTS_CR_CEx_210609.pdf</p>
	<p><b>6/ Composition de la commission de surveillance des opérations électorales</b></p>	
<p><b>Présidence</b></p>	<p>La CSOE a été dissoute au terme de leur mandat prorogé le 18 avril 2021 suite à l'AG fédérale et l'élection de Henri Guermont en tant que médecin fédéral. Un appel à candidatures a été lancé sur les outils de communication fédéraux et 5 candidatures (uniquement masculines) ont été reçues (pour 5 places) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Claude Cardin</li> <li>• Victor Ganancia-Martin</li> <li>• Bertrand Pichonnier</li> <li>• Michel Prévot</li> <li>• Benoit Ravier</li> </ul>	<p>6_Note_commission_surveillance_operations_electorales_CEx_210609.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Deux personnes sont candidates pour devenir responsable : Michel Prévot et Benoît Ravier.</p> <p><b>Vote n°6 : validation de la composition de la CSOE</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants Pour : 10 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>Une personne n'a pu voter pour raisons techniques. Le conseil exécutif approuve à l'unanimité la composition de la CSOE.</p> <p><b>Vote n°7 : élection du responsable de la CSOE</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 11 votants Benoît Ravier : 8 voix / Michel Prévot : 3 voix</p> <p>Deux personnes n'ont pu voter pour raisons techniques. Le conseil exécutif désigne Benoît Ravier responsable de la CSOE.</p>	
<b>7/ Nomination de chargé-e-s de mission</b>		
<b>Présidence</b>	<p>Pour enrichir l'équipe, le président propose de désigner Clémence Lacour comme chargée de mission pour piloter le projet de wiki de culture fédérale (plateforme numérique à destination des dirigeants de club, de comité, de ligue et de fédération), ainsi que Eric Lissilour comme chargé de mission « événements internationaux » suite à la rencontre avec lui, Julien Laffay et Yohan Penel lors des Orléans Masters.</p> <p><b>Vote n°8 : désignation de Clémence LACOUR comme chargée de mission « culture fédérale »</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 10 votants Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Trois personnes n'ont pu voter pour raisons techniques. Le conseil exécutif approuve à l'unanimité la désignation de Mme Lacour.</p> <p><b>Vote n°9 : désignation de Eric LISSILOUR comme chargé de mission « événements internationaux »</b></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Une personne n'a pu voter pour raisons techniques. Le conseil exécutif approuve à l'unanimité la désignation de M. Lissilour.</p>	
<b>8/ Validation de l'ordre du jour du conseil exécutif du 23 juin 2021</b>		
<b>Administration &amp; animation d'équipe</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>0) Validation du RDI du conseil exécutif du 9 juin 2021</li> <li>1) Ajustement de la composition des commissions</li> <li>2) Résultats de l'enquête auprès des représentants de ligue sur l'AG des 17-18 avril 2021</li> <li>3) Elections à la présidence du CNOSF</li> <li>4) Plan Emploi Fédéral</li> <li>5) Mises à jour règlementaires</li> <li>6) Points d'information : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur la thématique « événementiel »</li> <li>• Sur le réalisé du 1<sup>er</sup> semestre 2021</li> <li>• Sur le secteur « communication &amp; marketing »</li> </ul> </li> <li>7) Point sur les règles administratives de rentrée (Pass'Sport, certificat médical)</li> <li>8) Règles de fonctionnement du haut conseil</li> </ol>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	9) Questions diverses	
	<b>9/ Questions diverses</b>	
	<p><i>Lionel Grenouillet</i> interroge sur la sortie d'un logiciel interclub pour la rentrée des ICN en septembre 2021. <i>Audrey Legrand</i> répond positivement.</p> <p><i>Julien Laffay</i> informe le conseil exécutif que la billetterie des IFB ouvre le lendemain en demi-jauge.</p>	

Fin de la séance : 22h15

**Mathieu Marie**  
Secrétaire général adjoint de la FFbAD